



RAPPORT D'ACTIVITÉ

VINCI Energies Mécénat Charity

EXERCICE
2023



OBJET DU FONDS DE DOTATION

Créé le 28 avril 2018, le fonds de dotation VINCI Energies Mécénat Charity a pour objet de porter les actions d'intérêt général initiées ou soutenues par VINCI Energies SA.

A ce titre, il reçoit et gère, en les capitalisant, les biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable, en vue d'en redistribuer les revenus à tout organisme ou action d'intérêt général.

Dans le cadre de son objet, le fonds de dotation développe :

- ▶ toute action d'aide aux enfants souffrant d'un handicap, d'une maladie ou d'une malformation, notamment celles visant à permettre à des enfants souffrant de malformations cardiaques de venir

en France et d'être opérés lorsqu'ils ne peuvent être soignés dans leur pays d'origine par manque de moyens financiers ou techniques.

- ▶ toute action d'aide à la protection de l'enfance ou à l'accès à l'éducation ;
- ▶ toute action d'aide aux populations victimes de la précarité, de la pauvreté, des catastrophes naturelles et des conflits sur tous les continents ;
- ▶ toute action en faveur du respect et de la préservation de l'environnement.

Le fonds de dotation VINCI Energies Mécénat Charity a son siège social au 2169, Boulevard de la Défense, 92000 NANTERRE.
+33 (0)1 57 98 67 02
mecenat.charity@vinci-energies.com

GOUVERNANCE

Composition du Conseil d'administration

Sabrina THIBAUT
Geoffroy PIQUARD
Dominique ROLLIN
Corinne LANIECE

Présidente
Secrétaire
Trésorier
Administratrice

Le Conseil d'administration s'est réuni à trois reprises en 2023 :

Le 23 janvier 2023

avec à l'ordre du jour les points suivants :

- ▶ Approbation d'un versement à l'UNICEF
- ▶ Approbation d'un versement à Mécénat Chirurgie Cardiaque

Le 11 avril 2023

avec à l'ordre du jour les points suivants :

- ▶ Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2022
- ▶ Approbation des comptes de l'exercice 2022 et quitus à la Présidente et au Commissaire aux Comptes
- ▶ Lecture du Rapport d'activité de l'exercice 2022 et du compte d'emploi des ressources
- ▶ Programme d'actions pour l'année 2023

Le 11 décembre 2023

avec à l'ordre du jour les points suivants :

- ▶ Remplacement d'un administrateur
- ▶ Approbation d'un versement à Mécénat Chirurgie Cardiaque
- ▶ Approbation d'un versement au Comité Français pour l'UNICEF
- ▶ Renouvellement de la demande d'appel à la générosité publique

Les comptes du fonds de dotation VINCI Energies Mécénat Charity sont audités par le cabinet Deloitte & Associés, en qualité de commissaire aux comptes.



RAPPORTS DU FONDS AVEC LES TIERS

Actions de communication et de prospection de donateurs menées par le fonds

Afin de faire connaître le fonds de dotation VINCI Energies Mécénat Charity ou d'encourager les dons, plusieurs actions touchant le grand public et les collaborateurs de VINCI Energies ont été menées en 2023 :

- ▶ Animation d'une plateforme de collecte de dons, <https://solidarity-effect.vinci-energies.com/> permettant aux entreprises et aux collaborateurs de VINCI Energies de :
 - de créer leur propre collecte au profit du fonds de dotation
 - et/ou de verser directement des dons
- En 2023, 23 collectes ont été créées sur ce site internet par différentes entités, collaborateurs de VINCI Energies et étudiants d'écoles partenaires
- ▶ Poursuite et promotion interne de challenges privés VINCI Energies sur l'application de sport United Heroes, organisation d'une course connectée par équipe au profit de l'UNICEF
- ▶ Organisation, co-financement et promotion de l'opération « Préparons la rentrée » au profit de l'UNICEF
- ▶ Don à distribuer à l'UNICEF et Mécénat Chirurgie Cardiaque

- ▶ Co-financement et promotion, lors de la Transat Jacques Vabre en 2023, de l'opération 1 clic-1 cœur, qui incite le grand-public à supporter le projet Initiatives-Cœur sur les réseaux sociaux
- ▶ Constitution d'équipes de Coureurs du Cœur VINCI Energies, à l'occasion des Etapes du Tour 2023, et promotion de l'édition 2023
- ▶ Création, avec l'association en charge de l'événement sportif étudiant « la Coupe de l'X », d'un challenge visant à valoriser auprès des étudiants l'action de VINCI Energies aux côtés de Mécénat Chirurgie Cardiaque, et à lever des fonds
- ▶ Ventes d'objets promotionnels avec contribution reversée au Fonds
- ▶ Divers évènements avec les clients professionnels et étudiants



©UNICEF_FrankDeJongh



RAPPORTS DU FONDS AVEC LES TIERS / RESSOURCES

Le fonds de dotation VINCI Energies Mécénat Charity perçoit des dons numéraires d'entreprises et de particuliers désireux de soutenir des actions d'aide aux enfants malades ou en faveur de l'accès à l'éducation.



Dons en numéraire

Ces dons sont répartis comme suit :

	2023	2022	2021
Dons numéraires	1 310 521,39 €	806 266,20 €	345 734,09 €
Dons des entreprises	1 295 611,39 €	787 766,20 €	339 770 €
Dons des particuliers	14 910 €	18 500 €	5 964,09 €

Origine des dons :

- Don pour l'UNICEF au titre du partenariat pour l'année 2024 : 465 783,15 €
- Don pour l'UNICEF au titre du partenariat pour l'année 2023 : 490 169,4 €
- Opération « Back to school » au titre du partenariat avec l'UNICEF : 20 000 €
- Opérations « Dons à distribuer » au profit de l'UNICEF : 10 000 €
- Opération «1 clic 1 cœur» à l'occasion de la participation du bateau Initiatives-Cœur lors de la Route du Rhum 2022 : 16 489€
- Opération «1 clic 1 cœur» à l'occasion de la participation du bateau Initiatives-Cœur lors de la Transat Jacques Vabre 2023 : 84 000 €
- Actions United Heroes au profit de Mécénat Chirurgie Cardiaque : 23 184,84 €
- Etape du Tour de France au profit de Mécénat Chirurgie Cardiaque : 13 785€
- Journées d'accueil et conventions internes au profit de Mécénat Chirurgie Cardiaque : 69 890€
- Evénements étudiants au profit de Mécénat Chirurgie Cardiaque : 4 300,00 €

Le surplus observé provient de divers dons d'entités et de collaborateurs au profit de l'UNICEF et de Mécénat Chirurgie Cardiaque.

Ressources provenant de l'étranger en 2023 :

Etat du contributeur	Montant total (en €) des avantages et ressources
Allemagne	32 800
Autriche	3 000
Bahreïn	10
Belgique	2 000
Brésil	10
Émirats arabes unis	50
Espagne	270
États-Unis	30
Macédoine	3
Pays-Bas	20 020
Portugal	420
Royaume-Uni	30
Suède	310

Excédent de ressources de l'exercice 2022 : 20 008,44 €

L'autorisation d'appel à la générosité du public pour 2023 a été délivrée par la Préfecture des Hauts-de-Seine le 9 décembre 2022 sous le numéro DCL/BRGE n° 2022-238.

Le fonds de dotation n'a reçu aucune autre libéralité au sens de l'article 893 du Code civil au cours de l'année 2023.

REDISTRIBUTION DES FONDS

VINCI Energies Mécénat Charity n'a pas mené d'actions directement mais a soutenu les actions de deux associations d'intérêt général :

Mécénat Chirurgie Cardiaque
33 rue Saint-Augustin, 75002 Paris
+33 (0)1 49 24 02 02
info@mecenat-cardiaque.org

Mécénat Chirurgie Cardiaque est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général ayant un caractère humanitaire.

Créée en 1996, l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque permet à des enfants atteints de malformations cardiaques et venant de pays défavorisés de se faire opérer en France lorsque cela est impossible chez eux faute de moyens techniques ou financiers.

Ils sont hébergés et pris en charge par des familles d'accueil bénévoles pendant tout leur séjour en France.

Le coût moyen de la prise en charge d'un enfant est de 12 000 €.

Il est essentiellement constitué des factures des hôpitaux français.

Comité Français pour L'UNICEF*
(« UNICEF France »)
3, rue Duguay-Trouin, 75006 Paris
+33 (0)1 44 39 77 77 - partenariat@unicef.fr

UNICEF France est une association à but non lucratif selon la loi de 1901 reconnue d'utilité publique. UNICEF France a pour principales missions de :

- sensibiliser le public aux droits et conditions de vie des enfants dans le monde ainsi qu'à l'action d'UNICEF ;
- collecter des fonds et (après déduction de ses frais de fonctionnement) les reverser à UNICEF qui les affecte à la réalisation de ses objectifs.

VINCI Energies et UNICEF France ont signé un partenariat pour soutenir des projets solidaires au Brésil, au Bénin et au Timor-Leste.

L'objectif : offrir une éducation de qualité à des enfants via un accès au numérique. Ainsi, ce partenariat de quatre ans vise à donner un accès égal à Internet et aux équipements informatiques à des élèves de 6 à 18 ans. A travers 3 pays, ces projets se déploieront dans 56 écoles, et bénéficieront à 400 enseignants et plus de 20 000 élèves. **Les enfants pourront développer leurs propres compétences digitales, apprendre en toutes circonstances et ouvrir le champ des possibles pour l'avenir.**

EMPLOIS

Dotation versée par VINCI Energies Mécénat Charity à Mécénat Chirurgie Cardiaque au titre de 2023 : 260 656,84 € soit le financement de 21 opérations du cœur d'enfants atteints de malformations cardiaques ainsi qu'une participation aux frais de fonctionnement de l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque.

Dotation versée par VINCI Energies Mécénat Charity à UNICEF France au titre de 2023 : 522 734,4 €. Ce montant a été affecté à la mise en œuvre de trois projets solidaires au Brésil, au Bénin et au Timor-Leste, notamment l'identification des écoles cibles et le lancement d'un audit des besoins en connexion et équipements informatiques, ainsi qu'une participation aux frais de gestion de partenariat d'UNICEF France.

Frais de fonctionnement

2023	2022	2021
14 958,03 €	10 647,58 €	11 886,98 €

Excédent de ressources de l'exercice 2023 : 532 180,56 €*
*dont 11 230 € versés en 2024 à Mécénat Chirurgie Cardiaque et 518 736,15 € versés à l'UNICEF.

La Présidente du Conseil d'administration

Sabrina Thibault



*UNICEF ne cautionne aucune entreprise, marque, produit ou service.